

Emploi

La consommation de marijuana se banalise aussi dans l'entreprise. Prohibé, le cannabis creuse un fossé entre les générations. Même si sa dangerosité au travail n'est pas prouvée.

Tout a commencé par une odeur entêtante d'herbe qui flottait près des lavabos. Puis, à la relève des équipes de nuit et de jour, les salariés ont commencé à remarquer les effluves de cannabis. «*A ce moment-là, on a su que les jeunes de la nuit fumaient*, raconte une salariée de cette usine métallurgique de l'est de la France.

Les chefs ont commencé à traîner pendant la nuit pour les coincer, mais ils ne les ont jamais pris sur le fait.»

La banalisation de la consommation de cannabis chez les moins de 30 ans est un fait. A 19 ans, un jeune sur six déclare fumer un joint quasi quotidiennement (1). Aujourd'hui, cette banalisation touche le monde du travail, avec l'arrivée des nouvelles générations. La vague d'embauche des années 1997-2000 a fait pénétrer d'un coup les jeunes gens dans les

«*Quand on en parle aux jeunes, ils nous expliquent que c'est moins dangereux que le tabac....*»
Micheline Maisson,
ex-directrice du CFA de Nîmes

entreprises. Et le cannabis inquiète les salariés les plus âgés. «*L'alcool, les gens qui boivent, on sait comment ça fait*, explique un chef d'atelier dans la plomberie industrielle. *Les jeunes qui fument, je ne sais pas si c'est dangereux ou pas. Est-ce que je dois les sanctionner pour fumette, ou est-ce que je dois attendre qu'ils aient un accident pour les mettre à la porte?*»

L'alcool au travail est un fléau reconnu et combattu par des politiques de santé publique. Avec parfois des résultats mitigés. Le cannabis lui, prohibé au travail comme dans le «civil», ne fait l'objet pour l'instant d'aucune évaluation. Et ses risques en terme de dangerosité au travail sont inconnus (lire page II). Mais l'herbe fait peur. «*Quand un mec picolait sur son poste de travail, on savait gérer*, raconte un chef d'équipe. *Un jeune qui fume, je ne sais pas comment réagir. D'autant que c'est illégal.*» Dans certaines entreprises, on écarte discrètement les fumeurs, en évitant de renouveler leur contrat de travail s'ils sont en CDD, ou en limitant leurs missions s'ils sont intérimaires.

•••

Travailler avec Marie-Jeanne. «Quand un mec picolait au boulot, on savait gérer. Un jeune qui fume, je ne sais pas.»

●●● Mais difficile d'en parler avec les intéressés. «Les plus âgés ne savent pas parler du cannabis avec les jeunes, confirme un médecin du travail. Comme les médicaments, on n'en parle pas, surtout avec des gosses qui ont parfois l'âge de nos propres enfants.»

Lutter contre l'anxiété. Certains médecins, relayés par les syndicalistes, mettent aussi en avant la souffrance des jeunes dans les entreprises. Le cannabis serait un moyen de lutter contre l'anxiété. «Si la nuit il y avait encore des vraies équipes, où les gens se parlent et se font confiance, peut-être que les jeunes n'auraient pas besoin de fumer des joints en douce pour tenir le coup», explique un élu du personnel dans la métallurgie. Des problèmes que des personnes plus âgées gèrent avec des médicaments ou l'alcool. Cette rupture de génération est visible aussi dans les lycées professionnels ou les centres de formation

«Est-ce que je dois les sanctionner pour fumer ou est-ce que je dois attendre qu'ils aient un accident pour les mettre à la porte ?»
Un chef d'atelier plomberie

des apprentis (CFA). A Nîmes, le CFA a pris les devant l'an passé. «Les profs étaient démunis par la consommation des jeunes, y compris au CFA, et certains parents téléphonaient affolés en découvrant que leurs enfants fumaient du cannabis, raconte Micheline Maison, qui a dirigé l'établissement jusqu'en décembre dernier. On a alors décidé de faire une information

auprès des jeunes et des profs grâce à une association qui travaille sur les drogues.» La banalisation de l'usage du cannabis a une répercussion dans le monde du travail, mais «généralement les jeunes sont cadrés, poursuit Micheline Maison. Dans les petites entreprises, ils font attention de ne pas fumer sous les yeux de leur patron. Ils tiennent à leur emploi et à garder une bonne image. Les quelques jeunes qui fument au point de ne pouvoir travailler sont généralement en grande difficulté par ailleurs». Reste néanmoins qu'il n'est pas simple de parler du cannabis et de ses risques face à des ados qui expliquent que le joint est «festif». «Quand on leur en parle, ils nous répondent : "Vous n'êtes pas de la même génération, vous ne pouvez pas comprendre", dit-elle. Ou expliquent que c'est moins dangereux que le tabac...»

Différences culturelles. L'usage du cannabis par les jeunes sur le lieu de travail révélerait aussi un autre rapport à l'entreprise, au travail. Patrick Lemattre, professeur au groupe HEC, étudie ces différences culturelles. Pour lui, elles sont à rapprocher de la liberté vestimentaire, qui va de la ringardisation de la

cravate au piercing. «Les 15-25 ans sont une génération qui cultive une philosophie opportuniste, dit Patrick Lemattre. Etre embauché, ce n'est pas entrer en religion comme pour les générations précédentes. Le travail est important, mais ils veulent une plus grande harmonie entre la vie professionnelle et la vie de famille, les loisirs. Si leur boulot ne les fait pas grandir, ils le quittent sans aucun problème.» Cette attitude de consommateur face à l'entreprise suppose aussi que l'ambiance ne soit pas compassée, que la hiérarchie leur fasse confiance et qu'elle accepte leur manière de vivre. Y compris si celle-ci passe par la consommation de cannabis. Mais est-ce vraiment possible? ●

MURIEL GREMILLET

(1) Etude Espacad réalisée en 2000 auprès de 14000 jeunes, lors de la Journée de préparation à la Défense (Japd).

Paroles de salariées fumeurs

Leur motivation: plus de convivialité, moins de pression.

Sébastien, 19 ans, passe un bac pro mécanique à Paris

«Au lycée, tout le monde fume. Surtout les garçons, dans la cour, à la pause près des ateliers. Les profs ne disent rien, ils envoient les surveillants

pour faire la police. Ils ne sont pas trop choqués de nous voir fumer des joints. Le problème, c'est quand on arrive en cours en riant bêtement, mais généralement on sait se tenir. C'est en stage en entreprise que ça devient difficile. Les vieux avec qui on bosse n'acceptent pas les pétards. Pour eux, on est des drogués, un point c'est tout. Moi, au casse-croûte avec mes collègues, je fumerais bien un joint pour décompresser, mais je fais attention. J'ai déjà eu des remarques, alors je sors dehors si j'en ai besoin. Ils préfèrent me voir boire une bière avec eux. Mon responsable de stage m'a expliqué que c'était mal les joints parce qu'il pense que ça fait faire des conneries au travail, qu'on peut avoir des accidents. Je n'ai jamais eu de problèmes de concentration jusque-là. Mais je me tiens au boulot, j'ai pas envie d'être traité de drogué» ●

Damien, 23 ans, serveur

«Je travaille depuis le bac, en alternance d'abord. Maintenant je jongle entre des emplois saisonniers, dans des clubs de vacances. Je fume des joints depuis le collège, mais au lycée j'ai dû me calmer. Parce que les profs nous mettaient la pression, jamais un employeur n'accepterait d'embaucher un jeune "drogué". Ils craignaient surtout qu'on ne sache pas se tenir face

aux clients, que l'herbe nous fasse perdre le nord. Dans mon cas, c'est tout le contraire, j'en ai besoin pour tenir le coup.

Les clients sont durs, dans ce métier on est toujours sous pression. Un joint de temps en temps, ça aide à faire ses 10 heures de service. Aujourd'hui, j'aurais du mal à m'en passer. Tous mes copains dans l'hôtellerie sont comme moi, mais on reste discrets quand on bosse avec des gens plus âgés, ils ne comprennent pas. Les joints, c'est tabou. Franchement je préfère ça aux alcools forts que certains s'enfilent pour travailler des heures, j'ai l'impression que l'herbe, ça ne détruit pas. A la pause, on va fumer dehors, jamais dans les locaux. J'aurais trop peur de me faire coincer» ●

Séverine, 23 ans, étudiante, travaille comme téléconseillère à mi-temps

«Je travaille dans un centre d'appel, on réceptionne des commandes. Le travail n'est pas spécialement stressant, l'équipe est bonne. On a tous le même âge et la tolérance au joint est assez élevée. Le soir, personne n'est choqué de voir des gens rouler entre deux appels. Les chefs nous laissent tranquilles, pourvu qu'on soit correct avec les clients. C'est pour nous l'équivalent d'une bonne bière entre copains, ça crée des liens de fumer. Je ne suis pas sûre que

dans d'autres milieux, ça se passe comme ça. Nous, c'est notre espace de liberté au travail» ●

Jean-Luc, 32 ans, ouvrier spécialisé dans une usine métallurgique

«Je fume depuis des années pour travailler. Je fume des joints comme je fume des clopes. Avant, pendant et après. A l'usine, c'est pas toujours facile de trouver un endroit pour fumer son pétard, car c'est sévèrement puni. Surtout la nuit, tous les jeunes tirent sur le joint. Si on se fait serrer en fumant, c'est renvoi direct

possible de passer sept ou huit heures sur un travail minutieux. François

alors que pour l'alcool il faut se faire pincer trois fois pour se faire virer. Pourtant, les ouvriers qui boivent font des actes très dangereux et sont sur-

tout beaucoup plus agressifs que les pétardeux. Les rares fois où je ne suis pas sous pétard, je m'énerve très facilement, car ce boulot me déprime. Fumer me permet de supporter des tâches que je trouve sans intérêt et rasoir. Ça me stimule et me rend plus précis dans mes gestes» ●

François, 33 ans, maquettiste, travailleur indépendant

«J'aime le pétard car ça me permet d'être en déphasage avec le temps. C'est vrai que j'ai des réactions un peu plus lentes, mais en sachant le gérer, c'est très bien. Avec l'âge j'ai diminué les doses. Avant je fumais environ 40 grammes par mois. Quand je travaillais en atelier, tous les maquettistes fumaient et on attendait le départ du patron pour sortir la rouleuse. A présent, le matin je fume un petit léger pour me mettre au travail, puis j'augmente la dose pour les pétards suivants. Ça m'aide beaucoup pour la concentration. Pour mes créations, je trouve que ça m'ouvre l'imaginaire et surtout ça aide à se détacher de la notion de temps. Il devient possible de passer 7 ou 8 heures sur un travail minutieux alors que sinon, au bout de 2 heures, j'arrêtera. Ça m'aide à bien faire les choses. La galère, c'est pour faire les devis ou alors pour aller voir les clients, ça me rend trop gentil. Je profite de ces moments-là pour faire abstinence, ça fait du bien de temps en temps» ●

Recueillis par MURIEL GREMILLET et CORINNE HYAFIL

La consommation confidentielle des paradis artificiels

«Libération» révèle la première enquête sur l'usage des drogues au travail.

Ecore tabou, le travail «sous influence» existe bien. Pour la première fois une enquête de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, (OFDT), que *Libération* s'est procurée, explore ces pratiques souvent cachées, en tout cas jamais revendiquées sur le lieu de travail. Elle permet de battre en brèche certaines idées reçues, sur les comportements comme sur les produits. Ainsi l'usager habitué à gérer sa consommation aura plutôt tendance à redoubler de vigilance à son poste par peur de se faire attraper, pour préserver son statut social et son estime de soi. Et la cocaïne n'a de la performance que l'image: elle donne l'illusion d'améliorer ses capacités et ne s'avère efficace que pour les «travaux physiques». «Par ailleurs les drogues licites comme l'alcool, les médicaments psychotropes et le tabac restent les substances les plus fréquemment rencontrées», rappelle Astrid Fontaine, socio-ethnologue au laboratoire de recherche autonome sur les sociétés, auteur de cette étude.

Tout milieu concerné. Basé sur 41 entretiens anonymes d'«usagers de drogues intégrés en milieu professionnel», ce travail a été réalisé dans le cadre du dispositif «Trend» (1) de l'OFDT consacré aux phénomènes émergents. Agés de 23 à 49 ans, ces 34 hommes et 7 femmes travaillent et prennent des drogues illicites. Mais comme ils n'ont jamais eu maille à partir avec la justice, ni recours à des structures de soins, ils constituent une population «cachée» ou plutôt indétectable. Quatre enquêteurs sont entrés en contact avec eux sur des lieux publics, par le bouche à oreille. «Deux milieux ont été privilégiés dans l'échantillon: celui de l'informatique et celui du spectacle»,

explique Astrid Fontaine. Mais les témoignages d'usagers issus d'autres catégories socioprofessionnelles – agent de maîtrise, ouvrier spécialisé, maraîcher, infirmier – montrent qu'il n'y a pas de «milieu» plus «drogué» qu'un autre.

Parmi toutes les substances, les plus couramment utilisées par ces usagers qui travaillent sont «*le cannabis pour se détendre, l'alcool pour la sociabilisation et la cocaïne pour tenir éveillé, mais surtout pour maintenir une bonne image de soi aux yeux des autres*». Sur le

cannabis, dont la banalisation est confirmée, les fumeurs ont «*acquis une bonne connaissance du produit et par conséquent une bonne maîtrise de ses effets et de ses méfaits*». Sur la cocaïne, un point est confirmé: c'est, après le shit, la drogue qui circule le plus au travail (2). Mais une majorité explique que plus qu'une réelle augmentation des capacités, notamment cérébrales, il s'agit de l'illusion d'être efficace ou plus efficace qu'à l'habitude. «*La cocaïne apparaît comme la drogue de la performance dans l'imaginaire des usagers et des non-usagers, alors qu'elle semble plutôt correspondre à la drogue de l'image de la performance*», précisent les chercheurs.

Travail sous influence. Quel que soit le produit, l'étude insiste sur la grande confidentialité de sa consommation, qu'elle intervienne avant, après et a fortiori pendant l'activité professionnelle. D'une manière générale les temps de prise et de travail sont dissociés, même chez des usagers réguliers. Mais il arrive aussi que cer-

«Le cannabis pour se détendre, l'alcool pour la sociabilisation et la cocaïne pour maintenir une bonne image de soi aux yeux des autres...»
Extrait de l'enquête

tains travaillent sous influence. Seule exception, le cannabis: dans les entreprises où la moyenne d'âge est peu élevée, on parle plus facilement de sa fumette, mais entre jeunes concernés uniquement. Pour tous les autres produits, le tabou persiste. En outre, la perte de contrôle, la non-maîtrise de sa consommation restent un interdit absolu, y compris dans l'univers de la nuit et du spectacle. «Le milieu professionnel, ce n'est pas Ibiza. Les gens sont aussi discrets sur leurs consommations qu'à propos de leur vie sexuelle», note Astrid Fontaine «l'employeur, la hiérarchie sont systématiquement tenus à l'écart. Et en aucun cas la consommation n'est valorisée». Certaines conditions de travail facilitent-elles la prise de substances? «Il existe des facteurs favorables ou défavorables, mais il serait faux de dire qu'ils sont déterminants», résume l'étude. Dans les récits, on retrouve comme «incitatifs» la dynamique de groupe, notamment chez les jeunes non-encadrés, l'exigence de performance, qui induit parfois un recours à la cocaïne. Et comme facteurs «protecteurs»: le

plaisir lié à l'activité professionnelle, l'incompatibilité de la tâche avec la modification de conscience induite par la prise de produit, l'effort de présentation imposé par les fonctions au sein de l'entreprise. «Pour la majorité des personnes, la prise de psychotropes (dans le cadre du travail) permet de "mieux supporter le travail et les autres", de "tromper l'ennui". Il s'agit de changer volontairement ses perceptions pour travailler non pas forcément mieux, mais plus, en étouffant une nervosité, une irritabilité, qui peuvent considérablement affecter les relations professionnelles», précise l'étude.

Maintenir une «bonne image sociale et personnelle» apparaît comme un impératif pour l'ensemble des usagers. Paradoxalement pour ceux qui ont une consommation régulière et maîtrisée depuis dix ou quinze ans, «c'est quand ils ne sont pas sous influence qu'on les trouve bizarres. Ils pourraient être victimes d'une discrimination s'ils étaient dévoilés, alors que c'est précisément cette pratique qui leur permet de jouer le rôle social qu'on attend d'eux», conclut Astrid Fontaine. De quoi interroger les frontières de l'ordinaire et de la normalité ●

MATTHIEU ÉCOIFFIER

- (1) Trend: Tendances récentes et nouvelles drogues.
(2) Sur 41 personnes, toutes ont goûté à la cocaïne, 11 régulièrement et 23 occasionnellement.

Philippe Davezies, maître de conférence en médecine du travail à l'université de Lyon I:

«Le lien avec les accidents du travail n'est pas prouvé»

Pourquoi le problème du cannabis au travail est-il de plus en plus évoqué?

Cela est dû à l'ambiance sécuritaire et au lobbying intense des industries pharmaceutiques qui vendent le kit de dépistage dans les urines. Aux Etats-Unis, plus de 30 millions de salariés ont subi une recherche de toxiques dans leurs urines. En France, ce marché représente un enjeu financier considérable. Ces groupes de pression orchestrent une propagande très alarmiste sur le cannabis et les risques pour la sécurité dans les revues professionnelles notamment destinées aux médecins du travail.

Que sait-on des risques d'accident du travail?

En terme d'accident du travail liés au cannabis, il n'existe pas de données scientifiques. Les seules études sont expérimentales et portent sur la

conduite: dans un simulateur, un pilote qui a pris du cannabis voit certaines de ses facultés dégradées. Mais, lorsqu'on passe dans la réalité, les études épidémiologiques sur la conduite routière ne sont pas concluantes. Plusieurs montrent que sous l'effet du cannabis, le conducteur se montrerait peut-être plus prudent justement parce qu'il est conscient de sa déficience. Il n'y a pas, comme avec l'alcool, d'effet déshinibant et de relation linéaire: plus le taux d'alcool est élevé, plus le risque d'accident augmente. En 1999, le ministère des Transports a estimé que les données n'étaient pas suffisantes pour en faire un délit et lancé une grande étude sur des milliers d'accidents de la route. Certains lobbyistes se prévalent de l'existence de cette recherche pour appeler au dépistage à l'embauche. Or, elle

démarre juste et n'a donc pas produit de résultat. **L'enjeu n'est-il pas plutôt culturel?**

Certes les accidents du travail touchent plus les jeunes mais comment faire la part entre leur manque d'expérience et un éventuel effet du cannabis. Il vaut mieux ne pas rajouter un facteur de plus mais cela n'autorise pas à barrer aux jeunes l'accès à un emploi. Les risques liés à l'alcool ou aux médicaments (benzodiazépine) sont établis de façon beaucoup plus solide, mais on en parle peu. Il ne faudrait pas que le prétexte du risque serve de nouveau support pour exprimer la méfiance à l'égard des jeunes et de leurs mœurs. L'utilisation du cannabis sur le modèle américain comme indicateur biologique de conformité sociale, est inadmissible dans le cadre de la médecine du travail ●

Recueilli par M.E.